



En exercice : 58

Présents : 46

Votants : 51

Séance du 24 février 2025

Le Vingt-Quatre Février Deux Mille Vingt-Cinq à Vingt Heures,
les membres de la Communauté de Communes du Pays de
Craon,
légalement convoqués le 11 février 2025, se sont réunis
au Centre administratif intercommunal à Craon,
sous la Présidence
de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT
RENAZÉ
SENONNES
SIMPLÉ
ST AIGNAN S/ROË
ST ERBLON
ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET

DEROUE Loïc, titulaire
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
/
/
TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COUÉFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, DOREAU Jean-Sébastien,
MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires
/
DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin,
MAHIER Aurélie, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires
/
GOHIER Odile, titulaire
BASLÉ Jérôme, titulaire
BERSON Christian, titulaire
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LECOT Gérard, titulaire
CHADELAUD Gaétan, titulaire
JULIOT Thierry, titulaire
JUGÉ Joseph, titulaire
/
CHANCEREL Philippe, titulaire,
BAHIER Alain, titulaire
CHAMARET Richard, GARBE Pascale, titulaires
GIBOIRE Jean-Paul, suppléant
RESTIF Vincent, titulaire
DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
GAULTIER Patrick, LIVENAIIS Norbert, PELLUAU Philippe, titulaires
BARBÉ Béatrice, titulaire
/
PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
GAUCHER Olivier, titulaire
BOURBON Aristide, titulaire
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
GUINEHEUX Dominique, titulaire
BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), VALLÉE Jacky (Chérancé), BÉZIER Florence (Cossé-le-Vivien), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), DESHOMMES Catherine (Cuillé), BRÉHIN Colette (Laubrières), GENDRY Daniel (Niafles), LEFÈVRE Laurent (Quelaines St Gault), BALOCHE Dorinne (Renazé), CLAVREUL Yannick (Simplé)

Étaient absents : BANNIER Géraldine (Courbeville), HAMARD Benoît (Craon), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise)

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Dorinne BALOCHE a donné pouvoir à Patrick GAULTIER
Florence BÉZIER a donné pouvoir à Laurence MANCEAU
Laurent LEFÈVRE a donné pouvoir à Christine DE FARCY DE PONTFARCY

Colette BRÉHIN a donné pouvoir à Christian BERSON
Yannick CLAVREUL a donné pouvoir à Odile GOHIER

Secrétaire de Séance : Élu M. Philippe CHANCEREL, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2025-02/15 : FINANCES

Séance du : 24 février 2025

OBJET 2025-02/15 : FINANCES
AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024

M. Maxime CHAUVIN, Vice-président en charge des Finances et de la Commande Publique, expose que conformément à l'instruction comptable, il convient d'affecter, le cas échéant, l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2024 pour chaque budget. L'excédent doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement qui est composé du résultat d'investissement et du solde des restes à réaliser en investissement.

Les comptes de gestion et les comptes administratifs de l'exercice 2024 étant approuvés, il est proposé une reprise définitive des résultats de clôture pour chaque budget.

Concernant les résultats de fonctionnement des zones d'activités, ceux-ci font l'objet d'un simple report, puisque, sur ces budgets, on ne les affecte jamais en investissement.

La proposition d'affectation des résultats 2024 au BP 2025 est présentée comme suit :

Budget principal (70000)

002 Excédent de fonctionnement reporté 7 771 908,48 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé 2 594 516,52 €

Budget annexe SPANC (70002)

002 Excédent de fonctionnement reporté 64 259,34 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé 12 411,65 €

Budget annexe Ordures Ménagères (70004)

002 Excédent de fonctionnement reporté 861 119,23 €

Budget annexe chambres funéraires (70018)

002 Excédent de fonctionnement reporté 20 790,07 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé 8 679,70 €

Budget annexe panneaux photovoltaïques (70019)

002 Excédent de fonctionnement reporté 34 220,76 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé 5 161,70 €

Budget annexe Eau Régie (70020)

002 Excédent de fonctionnement reporté 2 427 953,09 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé 487 096,60 €

Budget annexe Eau DSP (70021)

002 Excédent de fonctionnement reporté 1 513 755,19 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé 188 889,53 €

Budget annexe Eau Production Loigné (70022)

002 Excédent de fonctionnement reporté 850 752,99 €

Budget annexe Assainissement Régie (70023)

002 Excédent de fonctionnement reporté 870 990,02 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé 22 661,32 €

Budget annexe ZAE du Pays de Craon (70050)

002 Excédent de fonctionnement reporté 10 965,54 €

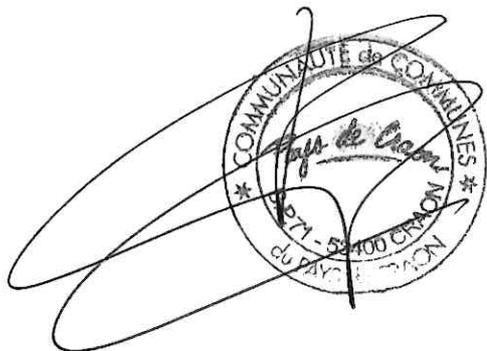
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :
À l'unanimité (51 VOTANTS)

⇒ **APPROUVE** l'affectation des résultats telle que proposée ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 28 février 2025

Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT

Le secrétaire de séance,
Philippe CHANCEREL



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20250224-DELIB20250215-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2025

Publication : 04/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

